

**Informations relatives aux conventions réglementées
relevant de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce**

CONVENTION REGLEMENTEE	DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (ET DATE DE SIGNATURE PAR WORLDLINE SI DIFFERENTE)	DATE D'APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE	ENTITE(S) / PERSONNE(S) DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT INTERESSEE(S)	NATURE DE LA RELATION AVEC LA SOCIETE	CONDITIONS FINANCIERES DE LA CONVENTION	DIVERS
<p>Engagement de vote de SIX Group AG en faveur des résolutions présentées lors de l'assemblée générale de Worldline</p>	<p>2 février 2020</p>	<p>Assemblée Générale Annuelle 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SIX Group AG (actionnaire de référence de Worldline) ; - Giulia FITZPATRICK (membre du Conseil d'administration de Worldline, nommée sur proposition de SIX Group AG) ; - Lorenz von HABSBURG LOTHRINGEN (membre du Conseil d'administration de Worldline et de SIX Group AG) ; - Daniel SCHMUCKI (censeur du Conseil d'administration de Worldline jusqu'au 19 mars 2020, puis membre du Conseil d'administration de Worldline et Directeur Financier de SIX Group AG) ; - Jos DIJSSELHOF (censeur du Conseil d'administration de Worldline, depuis le 19 mars 2020 et Directeur Général de SIX Group AG). 	<p>N/A</p>	<p>Worldline a annoncé le 3 février 2020 le projet d'acquisition d'Ingenico Group (l' « Opération ») par le biais d'une offre publique que Worldline entend lancer sur l'ensemble des actions et obligations convertibles (OCEANES) d'Ingenico.</p> <p>Dans ce contexte, SIX Group AG a adressé à Worldline, le 31 janvier 2020, une lettre portant engagement de vote aux termes duquel SIX Group AG s'est engagé irrévocablement à voter en faveur des résolutions qui seront présentées lors de l'assemblée générale devant mettre en œuvre l'opération.</p> <p>Lors de sa réunion du 2 février 2020, le Conseil d'administration a autorisé la conclusion de cet engagement de vote. Worldline a contresigné l'engagement de vote à l'issue de ce Conseil.</p> <p>Il a été noté qu'il est dans l'intérêt de la Société d'avoir le soutien entier de SIX Group AG, un de ses actionnaires de référence, pour mener à bien le projet de rapprochement entre Worldline et Ingenico.</p>	

CONVENTION REGLEMENTEE	DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (ET DATE DE SIGNATURE PAR WORLDLINE SI DIFFERENTE)	DATE D'APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE	ENTITE(S) / PERSONNE(S) DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT INTERESSEE(S)	NATURE DE LA RELATION AVEC LA SOCIETE	CONDITIONS FINANCIERES DE LA CONVENTION	DIVERS
<p>Lettre-accord relative à la participation de SIX Group AG dans Worldline</p>	<p>2 février 2020 et le 19 mars 2020 s'agissant de son avenant (avenant signé le 4 mai 2020 par Worldline)</p>	<p>Assemblée Générale Annuelle 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SIX Group AG (actionnaire de référence de Worldline) ; - Giulia FITZPATRICK (membre du Conseil d'administration de Worldline, nommée sur proposition de SIX Group AG) ; - Lorenz von HABSBURG LOTHRINGEN (membre du Conseil d'administration de Worldline et de SIX Group AG) ; - Daniel SCHMUCKI (censeur du Conseil d'administration de Worldline jusqu'au 19 mars 2020, puis membre du Conseil d'administration de Worldline et Directeur Financier de SIX Group AG) ; - Jos DIJSSELHOF (censeur du Conseil d'administration de Worldline, depuis le 19 mars 2020 et Directeur Général de SIX Group AG). 	<p>N/A</p>	<p>Worldline a annoncé le 3 février 2020 le projet d'acquisition d'Ingenico Group par le biais d'une offre publique que Worldline entend lancer sur l'ensemble des actions et obligations convertibles (OCEANes) d'Ingenico.</p> <p>Dans ce contexte, SIX Group AG a adressé à Worldline, le 31 janvier 2020, une lettre-accord relative à la participation de SIX Group AG dans Worldline ainsi qu'à la représentation de SIX Group AG au niveau du Conseil d'administration, afin de refléter la portée stratégique à moyen et long terme de la participation de SIX Group AG dans Worldline.</p> <p>Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 2 février 2020, autorisé la conclusion de cette lettre-accord. Worldline a contresigné à l'issue de ce Conseil.</p> <p>Celle-ci prévoit notamment une déclaration publique de SIX Group AG selon laquelle Worldline est un investissement hautement stratégique pour SIX Group AG et que SIX Group AG a l'intention de s'engager, sous réserve des décisions de ses organes de gouvernance, à une nouvelle période d'inaliénabilité de ses actions à compter de la réalisation de l'opération et jusqu'à la fin du premier semestre 2021. Il a également été convenu que SIX Group AG aurait le droit de proposer la nomination d'un membre supplémentaire du Conseil d'administration de Worldline afin de refléter la portée stratégique à moyen et long-terme de la participation de SIX Group AG dans Worldline et tant que SIX Group AG détient au moins 15% des droits de vote de la Société et de l'entité combinée à compter de la réalisation de l'opération.</p>	

				<p>Le 19 mars 2020, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition de SIX et sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, d'anticiper la nomination du troisième membre du Conseil qui devait être nommé sur proposition de SIX Group AG en cooptant M. Daniel Schmucki en remplacement de Mme Ursula Morgenstern (administration nommé sur proposition d'Atos SE et ayant démissionné), sans condition relative à la réalisation de l'offre publique (sous réserve toutefois que SIX Group AG détienne plus de 15% des droits de vote de Worldline). Cette décision tient compte de :</p> <ul style="list-style-type: none">- de la récente réduction par Atos de sa participation dans Worldline à un niveau inférieur à 4% du capital social ;- du statut de Six Group AG, de principal actionnaire de Worldline ayant notamment réaffirmé la valeur hautement stratégique de son investissement dans Worldline et son intention de rester actionnaire à moyen et long terme ; et- de l'intention de SIX Group AG, publiquement annoncée, de s'engager en 2020 sous réserve des décisions de ses organes de gouvernance à une nouvelle période d'incessibilité sur ses actions Worldline, jusqu'à la fin du premier semestre 2021, comme preuve de son plein soutien à l'acquisition stratégique envisagée d'Ingenico et en ligne avec sa position d'actionnaire de référence à moyen et long terme. <p>Le Conseil d'administration du même jour a, par conséquent, autorisé la modification de la lettre-accord du 2 février 2020.</p> <p>Il a été noté qu'il est dans l'intérêt de la Société d'avoir le soutien entier de SIX Group AG, un de ses actionnaires de référence, pour mener à bien le projet de rapprochement entre Worldline et Ingenico.</p>
--	--	--	--	---